

Cher lecteur,

L'année 2014 a été signe de **nombreux challenges** tant dans le cadre du **règlement REACH** (soumission de nouvelles demandes d'autorisation pour les substances listées à l'annexe XIV de REACH et retours sur les nouvelles évaluations des substances mentionnées dans le plan d'action continu communautaire (CoRAP) et évaluations des dossiers d'enregistrement, procédures au cours desquelles il est désormais donné aux industriels la possibilité de participer...), que du **règlement CLP** (classification et de l'étiquetage des substances selon CLP, mise en place des préparatifs pour la classification et l'étiquetage des mélanges ...).

Pour continuer à vous soutenir au mieux, outre la publication d'un certain nombre de documents, le Helpdesk a organisé quatre événements (conférences et rencontres Café REACH&CLP), qui de nouveau, en 2014, ont rencontré un grand succès. **Vous retrouverez les publications et les présentations en section « [Documentation](#) » de notre site internet.**

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de succès et de réussite pour une belle année 2015 !

Forts de votre soutien, nous allons poursuivre sur la dynamique engagée afin d'accroître encore l'information et la communication avec et pour vous. Le Helpdesk REACH&CLP du Luxembourg est là pour aider les entreprises luxembourgeoises à identifier leurs obligations dans le cadre des règlements REACH et CLP et à se mettre en conformité vis-à-vis de celles-ci. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins !**

En 2015, l'échéance la plus importante est celle du 1er juin 2015, date à partir de laquelle le CLP sera également obligatoire pour les mélanges. Cela exige tout d'abord que les formulateurs reclassifient et ré-étiquettent leurs produits. Ils doivent également prendre en compte la seconde Adaptation au Progrès Technique (ATP) du CLP qui, pour les mélanges, entrera en vigueur à cette même date. Comme la plupart des produits sur le marché sont des mélanges et non des substances et qu'ils sont donc encore étiquetés conformément à l'ancien système, les utilisateurs en aval ainsi que les consommateurs doivent se familiariser avec les nouveaux éléments d'étiquetage.

Outre le CLP, la communication le long de la chaîne d'approvisionnement via la fiche de données de sécurité (étendue) et s'assurer de l'utilisation en toute sécurité des substances chimiques restent un défi pour les utilisateurs en aval. En 2015, plusieurs travaux vont être effectués afin de simplifier, notamment, les scénarios d'exposition.

Dans le cadre de REACH, Au second semestre, les entreprises devront débiter leur **préparation pour la dernière échéance d'enregistrement REACH de 2018** qui concernent les substances bénéficiant du régime transitoire dont le tonnage est compris entre 1 et 100 t/a. De nombreuses entreprises vont alors devoir effectuer un enregistrement pour la première fois, et parmi elles un grand nombre de PME.

Dans le cadre de la procédure d'autorisation, il est prévu que le nombre de demandes d'autorisation augmente sensiblement. Douze substances ont leur date d'expiration prévue pour 2015 et les entreprises concernées devront soumettre un dossier d'autorisation avant ces dates si elles souhaitent continuer à utiliser ces substances après la date d'expiration. De plus, les obligations liées à l'inclusion des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la Liste Candidate continueront d'être d'actualité puisque cette liste s'allonge régulièrement et le nombre de substances va continuer d'augmenter au cours de l'année à venir.

Dans le cadre du processus d'évaluation des dossiers d'enregistrement ainsi que dans celui de l'évaluation des substances avec son plan d'action communautaire continu (CoRAP), dont la procédure se poursuivra en 2015, les entreprises seront de plus en plus confrontées à des demandes pour fournir de nouvelles données et mettre à jour leurs dossiers lorsque l'ECHA évaluera leurs dossiers d'enregistrement. Tant pour les substances que pour les dossiers d'enregistrement, il est offert aux industriels la possibilité de **participer à la procédure d'évaluation.**

De nouvelles restrictions vont entrer en vigueur au cours de 2015 dont neuf nouvelles substances classées en tant que cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) qui seront ajoutées à l'entrée sur le groupe des CMR de l'annexe XVII du règlement REACH.

Notre plan d'action intègre les priorités liées à toutes ces échéances, pour permettre de poursuivre nos missions le plus efficacement possible. **Notre programme des événements à venir sera prochainement disponible dans la rubrique « [Agenda](#) » de notre site internet.**

Nouvelles consultations publiques en cours

CLP : [propositions de classification et d'étiquetage harmonisés](#)

Substances	Début	Echéance
Cyproconazol	13/01/2015	09/02/2015
Produits de réaction du paraformaldéhyde avec du 2-hydroxypropylamine (raport 1 :1)	20/01/2015	06/03/2015

REACH : [propositions d'essais](#) dans le cadre de la procédure d'enregistrement

	Début	Echéance
11 propositions	23/01/2015	09/03/2015

Registre des intentions : nouvelles entrées

Récemment, deux nouvelles entrées ont été ajoutées concernant des [propositions de restrictions](#) :

- Méthanol, intention préparé par la Pologne ;
- N,N-diméthylformamide, intention proposée par l'Italie.

Vous pouvez consulter la section « [Registre des intentions](#) » afin d'anticiper les impacts potentiels sur vos activités et pour pouvoir préparer à temps les commentaires si vous souhaitez en soumettre au cours des procédures. Pensez également à suivre les [consultations publiques](#) qui sont régulièrement ouvertes.

Dernières publications

- **Guide sur l'enregistrement REACH 2018 à destination des PME (Partie A)** : l'Institut fédéral allemand pour la sécurité et la santé au travail (BAuA) vient de publier la première partie d'un nouveau [document guide sur l'enregistrement sous REACH](#). Plus d'informations [ici](#).
- **Guides pour soutenir la R&D et l'innovation** : dans le but de soutenir l'innovation, notamment par les PME, l'ECHA a publié une mise à jour de son guide sur la recherche scientifique et le développement (RS&D) et des produits et processus orientés recherche et développement (RDAPP). Plus d'informations sont disponibles dans [l'alerte actualité de l'ECHA](#).
- **Brochure « Maîtrisez les risques chimiques dans votre entreprise »** : le Ministère français de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Écologie (MEDDE) vient de publier une version actualisé de sa brochure (en français) : « [Maîtrisez les risques chimiques dans votre entreprise](#) ».
- **Documents de l'ENES 7** : depuis décembre 2014, les présentations et les documents du meeting de l'[ENES 7](#) sont disponibles. Pour rappel, le septième meeting de l'Exchange Network on Exposure Scenarios (ENES) s'est tenu les 18-19 novembre 2014 à Bruxelles. Plus d'informations [ici](#).

La nouvelle section « REACH&CLP 2015 » mise en ligne

La section « REACH&CLP 2014 » de notre site internet a été remplacée et est désormais mise à jour pour « [REACH&CLP 2015](#) ». Elle donne un aperçu des défis pour 2015 en lien avec les obligations dans le cadre des différentes procédures de REACH et CLP. Un lien direct à la section « [Procédure particulière pour les substances préoccupantes](#) » du site internet de l'ECHA qui vous donne accès aux consultations publiques en cours a été ajouté.

La QSAR Toolbox 3.3 désormais disponible

La version 3.3 de la toolbox QSAR est disponible en téléchargement depuis décembre 2014. Plus d'informations disponibles [ici](#).

Mise à jour de l'outil de coordination des activités publiques (PACT)

L'outil pour les préavis sur les substances à l'étude pour la gestion des risques (PACT) a été mis à jour avec neuf nouvelles intentions pour le développement RMOA. Pour rappel, l'outil de coordination des activités publiques ([Public Activities Coordination Tool](#) – PACT) liste les substances pour lesquelles une analyse des options de gestion des risques (RMOA) est soit en cours de développement ou a été réalisée depuis la mise en œuvre de la feuille de route pour les SVHC commencé en février 2013. Plus d'informations sont disponibles dans [l'e-news de l'ECHA](#).


Save the date : Conférence « CLP 2015 : classification et étiquetage des mélanges – communication pour une utilisation sûre des produits chimiques »

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg vous invite le **Mardi 31 mars 2015 de 13h30 à 17h** à sa conférence (en français) sur le thème « CLP 2015 : classification et étiquetage des mélanges - communication pour une utilisation sûre des produits chimiques ».

Cette conférence fera le point sur les principaux changements liés au règlement CLP, les impacts sur les législations en aval (commodo/incommodo, protection des travailleurs...) et en terme de communication pour une utilisation plus sûre des produits chimiques.

Cet événement informatif se veut aussi un espace d'échange pour les professionnels grâce aux témoignages d'entreprises apportant un éclairage pragmatique.

Plus d'informations disponibles prochainement.



L'ECHA donne la priorité aux substances CMR pour la gestion des risques

L'ECHA, avec les autorités compétentes des États Membres donne désormais la priorité aux substances CMR lors des actions de gestion des risques appropriés. Cette décision intervient après que le nouveau rapport CMR de l'ECHA ait montré que les entreprises se conforment bien à la classification harmonisée des substances qui ont des propriétés cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR). Le rapport identifie également plus de mille substances CMR qui méritent éventuellement d'autres mesures réglementaires telles que la classification harmonisée et, le cas échéant, l'identification en tant que substances extrêmement préoccupantes (SVHC). Plus d'informations disponibles dans le [communiqué de presse de l'ECHA](#).

Nouveauté et amélioration de la fonction « recherche de substances chimiques »

La fonction « [recherche de substances chimiques](#) » du site internet de l'ECHA fournit de nouvelles fonctionnalités qui facilitent la recherche d'informations sur les substances. Plus d'informations [ici](#).

Les ministres de l'environnement mettent l'accent sur les problèmes clés de la politique sur les substances chimiques

Les ministres de l'environnement du Danemark, d'Autriche, de Belgique, d'Allemagne, de France, des Pays-Bas et de Suède, soutenus entre autres par le Luxembourg, ont exhorté la Commission Européenne d'agir sur un certain nombre de problèmes concernant la politique sur les substances chimiques. La [note d'information](#) présentée lors du dernier [meeting du Conseil Environnemental](#), en décembre dernier, identifie plus particulièrement, la minimisation ou la substitution des substances extrêmement préoccupantes (SVHC), les perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, les substances dans les articles et les produits importés et l'amélioration de la qualité des dossiers d'enregistrement REACH, comme les principaux problèmes de la politique sur les substances chimiques qui devraient être traités afin d'atteindre comme objectif à long terme d'avoir un environnement non toxique.

Le Luxembourg a également soutenu une [note d'information](#) des délégations belge, néerlandaise, autrichienne et suédoise sur l'élimination des micros plastiques dans les produits.

REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques)

Enregistrement – Publication de la feuille de route REACH 2018

La dernière échéance d'enregistrement pour les substances déjà existantes est prévue le 31 mai 2018 et l'ECHA s'attend à ce qu'une quantité considérablement plus importante de petites et moyennes entreprises enregistrent pour la première fois. Afin d'aider toutes ces entreprises, l'ECHA a préparé un plan détaillé appelé feuille de route REACH 2018 qui décrit les différentes étapes et les services de support que l'ECHA prévoit de fournir aux déclarants à partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'échéance. Plus d'informations [ici](#).

Autorisation – Identification du phtalate DEHP en tant que SVHC

Le Comité des États Membres (MSC) a décidé à l'unanimité d'identifier le phtalate DEHP en tant que SVHC en raison de ses propriétés de perturbateur endocrinien dans l'environnement. Cependant, le Comité n'est pas parvenu à un accord unanime sur les parties liées à la santé humaine des propositions du Danemark concernant les quatre phtalates (DEHP, DBP, DIBP, BBP). Pour la première fois, un avis du MSC avec des avis majoritaires et minoritaires sur des propositions de SVHC va maintenant être transmis à la Commission Européenne pour décision finale. Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

La version préconfigurée d'IUCLID 5 disponible pour les demandes d'autorisation


L'ECHA, vient de publier une version préconfigurée d'IUCLID 5 pour les demandes d'autorisation afin de soutenir les entreprises, et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), dans la création de leurs demandes d'autorisation. Cette nouvelle façon de fournir IUCLID 5 vise à aider les entreprises qui ne l'ont pas encore installé.

Plus d'informations disponibles dans la [news item de l'ECHA](#).

Evaluation

❖ Conclusions sans projet d'avis pour deux cas concernés par l'évaluation des substances

Les conclusions de deux cas concernés par l'évaluation des substances en 2013 sont désormais publiées. Dans les deux cas, l'État Membre en charge de l'évaluation a décidé de ne pas demander de plus amples informations sur les substances et n'a donc pas préparé de projet d'avis. Les documents de conclusion et les rapports d'évaluation sont publiés sur le site internet de l'ECHA. Plus d'informations [ici](#).



❖ L'ECHA renforce sa pratique sur les mises à jour de dossier

L'ECHA vient de commencer à mettre en œuvre sa nouvelle stratégie de contrôle de conformité et veut renforcer et clarifier les échéances pour les mises à jour des dossiers afin de réduire les délais de traitement une fois que l'évaluation des dossiers a débuté. L'objectif est d'augmenter l'efficacité et la transparence dans l'évaluation des dossiers et de se concentrer sur les substances les plus importantes pour la santé humaine et l'environnement. Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

Le RAC et le SEAC en accord sur de nouvelles propositions de restrictions et évaluent des demandes d'autorisations

En décembre 2014, le Comité d'Évaluation des Risques (RAC) a adopté les avis de deux propositions de restrictions : le chrysotile et le cadmium et ses composés dans les peintures pour artistes. Le Comité d'Analyse Socio-Économique (SEAC) a été d'accord sur les projets d'avis de ces mêmes propositions. Le SEAC a également adopté ses opinions finales concernant les propositions de restriction du cadmium et ses composés dans les peintures et du 1-méthyl-2-pyrrolidone (NMP). En outre, les comités ont évalué 19 demandes d'autorisation, s'accordant sur 43 projets d'avis pour des utilisations individuelles. Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que REACH ? »](#)

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

Avis scientifiques du Comité d'Évaluation des Risques (RAC)

Le Comité d'Évaluation des Risques (RAC) a récemment adopté 23 avis scientifiques pour la classification et l'étiquetage harmonisés de substances. Sur base des avis adoptés par le RAC, la Commission Européenne prépare des décisions pour introduction de nouvelles entrées harmonisées à l'annexe VI du règlement CLP. Plus d'informations [ici](#).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Le programme des événements de l'année 2015 sera prochainement disponible.

Manifestations nationales

- 3 février 2015 Formation : Utilisation en toute sécurité des pesticides : nouvelles étiquettes et Fiches de Données de Sécurité, en allemand, MBR Lëtzebuerg, Colmar-Berg.
- 12 février 2015 Formation : Utilisation en toute sécurité des pesticides : nouvelles étiquettes et Fiches de Données de Sécurité, en allemand, MBR Lëtzebuerg, Colmar-Berg.
- 31 mars 2015 Conférence « CLP 2015 : classification et étiquetage des mélanges - communication pour une utilisation sûre des produits chimiques », en français, Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), L-Kirchberg. Plus d'informations disponibles prochainement.

Manifestations internationales

- 10-11 février 2015 Conférence "Lessons learnt on Applications for Authorisation", ECHA, Helsinki, Finlande. Plus d'informations [ici](#).
- 11-12 mars 2015 Workshop "Chemical Watch Global Supply Chain Workshop", Bruxelles, Belgique. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- 7 mai 2015 Dixième "Stakeholders' day", ECHA, Helsinki, Finlande. Plus d'informations [ici](#).